

Vue globale des différents types d'aide (voir conditions de cumul dans le document récapitulatif)

Montants au
07/01/2025

Allocation Education Enfant Handicapé (AEEH) / par mois

Taux Handicap
+ de 50%

Dépenses mensuelles
de **232,06 € à 401,96 €**

Dépenses mensuelles
de **401,97 € à 513,86 €**
ou embauche pour 8h
ou réduction travail à 80%

Dépenses mensuelles
de **513,86 € à 723,42 €**
ou embauche pour 20h
ou réduction travail à 50% +...

Dépenses mensuelles
> **723,42 €**
ou embauche temps plein
ou arrêt total du travail +...

Arrêt total du travail
Et dépenses mensuelles
> **296,88 €**

Arrêt total du travail
et assistance constante

Base
135,13 €

Avec Complément 1
236,48 €

Avec Complément 2
409,61 €

Parent
Isolé
+
54,90€

Avec Complément 3
523,63 €

Parent
Isolé
+
76,01€

Avec Complément 4
737,17 €

Parent
Isolé
+
240,70€

Avec Complément 5
904,57 €

Parent
Isolé
+
308,26€

Avec Complément 6:
1281,82€

451,84€

Prestation de compensation du Handicap (PCH) sur justificatif

Aide humaine

Externe : de 18,96 à 23,5 €/h
Familiale : de 4,69 à 7,04 €/h

Aides techniques

Aide à l'aménagement
du logement

Aide aux surcoûts des
transports

Aide spécifique
(ex: vacances adaptées)
100€/mois - 6000€/10ans

Aide exceptionnelle
(matériel,...) à 75 %
Max 1800€ sur 3 ans

Max 13200€ sur 10 ans

Prise en charge 100 % si revenus annuels
<30 398,54€ sinon 80 %

Prestation partagée d' Education (PréParE)

jusqu'à 3 ans
/ par mois

Cumul possible pour les
2 parents avec un max
par mois & par couple
Ex : travail en privé – 2 enfants

Travail >50%-80%
167,22 €/mois

Travail à 50%
289,89 €

Arrêt du travail
448,43 €

Retraite Aidant

Affiliation à l'AVPF

Si PréParE et taux
handicap =80% et +
Ou aidant familial
Ou réduction / arrêt du
travail professionnel
*Soumis à plafond de
ressources*

Allocation Journalière de présence parentale (AJPP)

310j sur 3 ans
Renouvelable sous certaines
conditions

62,44 € /j

Compléments pour frais
possible si > 112,11€/mois
sous conditions de
ressource

Carte de mobilité inclusion

Priorité

Stationnement
réservé gratuit

Personne avec handicap
+ **accompagnant**
- si Incapacité >=80%
(sans limite de durée)
ou Incapacité <80% mais
dont la station debout
est pénible ou AEEH +
complément = 3 et +